

## COMMUNE DE VILLAGE-NEUF

### **EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Conseillers Municipaux :**

**Séance du 27 mars 2025**

sous la présidence de Madame Isabelle TRENDEL, Maire

élus en fonction : 27  
présents : 24  
excusés : 3 dont 3 procurations  
absent : /



### **3<sup>ème</sup> QUESTION A L'ORDRE DU JOUR**

#### **Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2024**

##### **3-1. Budget Principal**

Les membres du Conseil Municipal ont été destinataires le 21 mars 2025 du compte administratif de l'exercice 2024 de la commune de Village-Neuf et de la note de présentation synthétique s'y rapportant.

Mme la Maire et M. CRELEROT, Directeur Général des Services, détaillent la note de présentation en séance et demandent à l'assemblée s'il y a des questions particulières, apportant toutes les précisions nécessaires.

A l'issue de son exposé, Mme la Maire quitte la salle de séances et M. KASTLER, Adjoint, est désigné à l'unanimité des voix Président de séance.

Il demande au Conseil Municipal de statuer sur le Compte Administratif 2024 conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal :

- ↪ Vu la note de présentation synthétique conforme aux dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui sera mise en ligne sur le site internet de la commune ;
- ↪ A l'unanimité des voix ;
- Approuve le Compte Administratif (Budget Principal) de l'exercice 2024 dont les résultats peuvent être présentés comme suit :

#### **A. Section de fonctionnement**

Reports de l'exercice 2023 :	+ 1 208 366,97 €
Recettes de l'exercice 2024 :	+ 6 347 815,95 €
Dépenses de l'exercice 2024 :	- 4 825 693,75 €
<u>Résultat de clôture au 31/12/2024 :</u>	<u>+ 2 730 489,17 €</u>

#### **B. Section d'investissement**

Reports de l'exercice 2023 :	+ 2 909 666,30 €
Recettes de l'exercice 2024 :	+ 2 040 857,93 €
Dépenses de l'exercice 2024 :	- 4 196 748,67 €
Restes à réaliser à reporter en recettes :	+ 1 523 000,00 €
Restes à réaliser à reporter en dépenses :	- 4 239 000,00 €
<u>Résultat de clôture au 31/12/2024 :</u>	<u>- 1 962 224,44 €</u>

#### **C. Total du budget :**

Excédent de fonctionnement :	+ 2 730 489,17 €
Déficit d'investissement :	- 1 962 224,44 €
<u>Excédent global :</u>	<u>+ 768 264,73 €</u>

Après l'adoption du Compte Administratif 2024, Mme la Maire revient en salle de séances et le Conseil Municipal :

- ↪ Vu les explications du Directeur Général des Services ;
- ↪ A l'unanimité des voix ;
- Décide de prélever la somme de **1 962 224,44 €** de l'excédent de fonctionnement et de l'affecter au financement de la section d'investissement ;

- Approuve le Compte de Gestion 2024 du Budget Principal produit par le Service de Gestion Comptable de Mulhouse, dont les résultats sont identiques à ceux présentés par Mme la Maire, ordonnateur.

-----  
Pour extrait conforme :  
Village-Neuf, le 1<sup>er</sup> avril 2025

Le secrétaire,



Olivier CRELEROT

La Maire,



Isabelle TRENDEL

Délibération certifiée exécutoire le 1<sup>er</sup> avril 2025  
Signé : Mme la Maire, Isabelle TRENDEL